

REUNION DU 23/11/2021 COMITE ELECTORAL CONSULTATIF

Membres présents	M. Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles		
	M. Nicolas CRAIPEAU, représenta	nt rectrice de la Guadeloupe	
	M. Fernand SABIN, représentant i		
	, ,	·	
	M. Boris HANOT, DGS par intérim		
	Mme Ségolène LAM, directrice de	es affaires juridiques	
	Représentants liste Conseil d'administration – Délégués listes nouveaux scrutins		
	Paule AUBATIN	Célia JEAN-ALEXIS	
	Dominique AURELIA	 Pascale JEAN-BAPTISTE 	
	Guylene AURORE	Bruce JNO-BAPTISTE	
	Philippe BANCE	 Jean-Louis JOACHIM 	
	Alejandra BARRIO	Philippe JOSEPH	
	Franciane BEHARY	James LARROUY	
	Max BELAISE	Génica LAWRENCE	
	Jean-Pierre BELLANGER	Gregory LETIN	
	Sylvie BERCION	Carole LOUIS-ROSE	
	Laura CASSIN	Laurent MANYRI	
	Elsa CORBIN	Sébastien MATHOURAPARSAD	
	Guillaume COUDEVYLLE	Marie-Flore MOLLENTHIEL	
	Nicolas CRAIPEEAU	Françoise MOULIN	
	Antoine DELCROIX	 Nicolas ROBIN 	
	Melvine DESIR	Chrystel ONESIPPE POTIRON	
	René DORVILLE	Clara PALMISTE	
	Isabelle DUBOST	Cédric RAMASSAMY	
	Bruno HARAL	 Mickaelle RAMASSAMY 	
	Agnès HARAL	Sainte-Croix RAUZDUEL	
	Anny FLORY	Dominique ROGERS	
	 Raïssa GABOURG 	 Laurence ROMANA 	
	Michel GEOFFROY	Christophe ROOS	
	Frédéric GERARDIN	Sébastien RUFFIE	
	Cyrille GUIEU	 Fernand SABIN 	
	Philippe HUNEL	• Erick STATTNER	
	Nathalie JACQUET		
Début de séance	15h05	1	
Fin de séance	15h20		
Ordro du jour	1 Scrutin du 27 Novembre 2021		

Ordre du jour 1. Scrutin du 24 Novembre 2021
--

Points abordés	Organisation des élections	
Discussions	Le Président, après ouverture de la réunion, donne la parole au DGS/PI afin de faire le point sur les conditions de sécurité dévolues au scrutin du 24 novembre 2021.	
Discussions	Le DGS/PI informe avoir reçu plusieurs demandes de report de date de scrutin de la part de délégués de liste. Considérant les mouvements sociaux, depuis plusieurs jours continus en Guadeloupe, depuis le 23 novembre 2021 en	

	Martinique, les entraves majeures à la libre circulation de la population sur l'ensemble de ces deux territoires et notamment, celle des personnels et des usagers de l'université des Antilles, ce contexte ne permet pas de garantir un accès libre aux bureaux de vote, le jour du scrutin fixé le 24 novembre 2021. Après consultation de la DGESIP, les propositions suivantes sont énoncées:	
	 La date du scrutin initialement arrêtée le mercredi 24 novembre 2021 est reportée sine die. 	
	2. Les opérations électorales sont closes exceptées :	
	- Les procurations :	
	Les procurations établies jusqu'à la veille de la date initiale du jour de scrutin, soit le 23 novembre 2021, pourront être maintenues pour la nouvelle date de scrutin selon les conditions suivantes :	
	 Une demande de confirmation sera envoyée par l'administration aux mandants dès publication de l'arrêté portant sur le jour de scrutin; 	
	 Une confirmation par courriel du mandant dûment identifié permettra de maintenir la procuration préalablement établie sur l'imprimé numéroté par l'établissement. 	
Décisions	Les nouvelles demandes de procuration établies sur un imprimé numéroté par l'établissement pourront être éditées, dès la publication de l'arrêté fixant le jour du scrutin jusqu'à, au plus tard, la veille du scrutin.	
- La campagne électorale		
	Afin de permettre une bonne information des électeurs, offrant un accès facile et une large visibilité sur les listes des candidats, les 5 communications pour affichage sur le site internet dédié de l'Établissement feront l'objet d'une publication sur les listes de diffusion dédiées aux collèges électoraux d'appartenance : personnels enseignants et enseignants-chercheurs, personnels biatss, usagers.	
	Les délégués de liste pourront adresser leur confirmation de diffusion à elections2021@univ-antilles.fr , dès le 24 novembre 2021.	

Aucune autre question n'étant posée, le Président clôt la réunion à 15h20.